

Newsletter

Février 2025

Boussole pour la compétitivité : une étape opportune pour relancer le moteur économique de l'Europe



Le 29 janvier dernier, la Commission européenne a adopté la boussole pour la compétitivité, une étape essentielle et opportune pour relancer le moteur économique de l'Europe, qui tracera le cap de l'Union pour les cinq prochaines années, en veillant à ce que toutes les politiques soient alignées sur l'objectif de renforcer la compétitivité. Les employeurs de l'Union plaidant depuis longtemps en faveur d'un programme global

de compétitivité, nous saluons les trois piliers composant la boussole: combler l'écart en matière d'innovation et de productivité, concilier décarbonation et compétitivité, et réduire les dépendances pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement. Ces éléments sont essentiels pour faire en sorte que l'Europe puisse être compétitive à l'échelle mondiale, attirer les talents et les retenir, et favoriser l'innovation.

Une boussole pour la compétitivité



Le marché unique, qui compte près de 450 millions de personnes et 23 millions d'entreprises pour un PIB s'élevant à 17 000 milliards d'EUR, est au cœur de la compétitivité à long terme de l'UE. Il fait de l'UE l'une des trois plus grandes puissances économiques mondiales et pèse environ un sixième de l'économie internationale.

Les obstacles qui persistent au sein du marché unique et la charge administrative l'empêchent toutefois de déployer tout son potentiel, en particulier dans le domaine des services. Les entreprises, notamment les PME, font état des difficultés auxquelles elles sont confrontées pour gérer la charge administrative et se conformer à la réglementation édictée par les pouvoirs publics. Ces éléments rendent plus difficile l'exercice d'une activité commerciale et réduisent les possibilités de développement des entreprises.

L'Europe perd de son attractivité en tant que destination propice aux affaires. Depuis 2008, un tiers des sociétés dites «licornes» se sont délocalisées en dehors de l'Union. Seules 4 des 50 plus grandes entreprises technologiques sont établies dans l'UE et, au cours des cinquante dernières années, aucune des sociétés les plus valorisées de l'Union n'a été créée à partir de zéro, ce qui témoigne d'un manque de dynamisme du marché, d'un climat d'innovation inadéquat et d'obstacles élevés à l'entrée sur le marché. C'est la raison pour laquelle la boussole pour la compétitivité se faisait attendre.

Mais, au bout du compte, son succès dépendra de l'élaboration d'actions concrètes et de leur mise en œuvre en temps utile. Des initiatives clés telles que le train de mesures de simplification «omnibus», le pacte pour une industrie propre et la stratégie horizontale visant à approfondir le marché unique joueront un rôle décisif. Néanmoins, changer l'étiquetage des stratégies et trouver des titres accrocheurs ne saurait en soi nous protéger des difficultés à venir.

Par exemple, la **simplification du cadre réglementaire** est la première étape et la plus urgente. La réduction de 25 % des obligations de déclaration, attendue depuis longtemps — et annoncée il y a près de deux ans —, n'a pas encore été réalisée. De tels retards sapent la confiance et affaiblissent le climat des affaires en Europe.

La compétitivité économique et la durabilité ne sont pas des forces qui s'opposent. Au contraire, la croissance induite par l'innovation de marché est la clé du succès de la transition écologique. Toutefois, cela nécessite également des fonds frais et la Commission reste floue quant à la manière dont elle financera les besoins en matière de dépenses dans les domaines critiques de la transition climatique, de la défense et de la politique industrielle.

Les entreprises ne peuvent survivre sans un accès adéquat au financement. De nombreuses entreprises innovantes à croissance rapide dépendent du capital-risque, qui, selon les estimations, reste dix fois inférieur à celui des États-Unis et sept fois inférieur à celui de la Chine. De plus, les entreprises ont besoin d'investissements considérables pour maîtriser les transitions écologique et numérique.

La boussole se concentre à juste titre sur la **promotion de l'innovation** au moyen d'une union des marchés des capitaux solide et sur la suppression des obstacles structurels afin de libérer le potentiel de l'Europe en matière de technologies de rupture, d'énergie propre et de fabrication avancée, tout en créant un écosystème fertile pour les jeunes pousses et les entreprises en expansion.

L'union des marchés des capitaux, qui n'est pas encore achevée, rappelle en effet que nous ne pouvons nous permettre aucun retard. Le monde ne nous attendra pas. La course est lancée, et le moment est venu d'accélérer l'action. Libérer la compétitivité n'est pas seulement un impératif économique, c'est la clé d'une prospérité partagée pour tous, et **les entreprises européennes font partie de la solution et continueront de le faire.**



À propos de l'auteur:

Stefano Mallia

Président du groupe des employeurs du CESE

Les recommandations de Letta et Draghi ne peuvent pas donner lieu à un tri sélectif

Les rapports Letta et Draghi ne peuvent pas être sélectionnés individuellement, mais doivent être mis en œuvre dans leur ensemble, sans limiter les propositions et l'attention aux zones de confort, et sans éviter les questions les plus critiques et les plus clivantes, comme les investissements.

Dans un avis d'initiative, le CESE appelle à une action urgente de l'UE pour mettre en œuvre les recommandations des deux rapports, rédigés par deux anciens Premiers ministres italiens, Enrico Letta et Mario Draghi, qui visent à accroître la compétitivité et jouent un rôle crucial dans la définition de l'avenir de l'UE.

Les deux rapports, publiés respectivement en avril et en septembre 2024, soulignent les piliers de l'action de l'UE : une meilleure réglementation, la cohésion économique, sociale et territoriale, la nécessité de baisser des prix de l'énergie et une politique de défense renforcée. À cet égard, l'avis souligne :

Réduire la charge administrative

Nous demandons une réduction drastique des charges bureaucratiques, en demandant une mise en œuvre effective de la proposition de la Commission visant à réduire de 25 % la charge de déclaration pour toutes les entreprises, et en fixant un objectif d'au moins 50 % pour les petites et moyennes entreprises (PME).

En outre, le CESE soutient fermement la suggestion de procéder à un contrôle de compétitivité avant l'adoption de la législation européenne. Si l'on considère le programme de travail de la Commission pour 2025, nous pouvons être optimistes, mais je pense que le Comité doit rester vigilant.

Réduire les prix de l'énergie

Les prix de l'énergie sont actuellement beaucoup plus élevés en Europe que dans d'autres économies, ce qui place le pays dans une situation de désavantage concurrentiel. Nous appelons à accroître les investissements dans les énergies propres, à introduire des contrats de différence et à découpler les prix de l'énergie propre des prix des combustibles fossiles. En outre, nous partageons le scepticisme de Letta et Draghi sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) et appelons les législateurs de l'UE à explorer des moyens efficaces de gérer les exportations et les importations afin de permettre à l'industrie européenne de rester compétitive sur les marchés internationaux.

Le prochain CFP en tant que moteur de la compétitivité

Nous abordons également la question du prochain CFP (2028-2034), dont les négociations débiteront bientôt, en recommandant de concentrer fortement le prochain budget de l'UE sur les priorités stratégiques susceptibles de renforcer la compétitivité de l'UE, telles que la recherche et le développement, les infrastructures paneuropéennes dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et de l'économie numérique, les compétences et l'autonomie stratégique ouverte. Comme nous le savons, le diable est dans les détails.

Une politique industrielle plus forte

L'avis soutient une nouvelle politique industrielle européenne capable de surmonter les approches nationales fragmentées. Nous soulignons la nécessité d'investissements publics plus importants dans la recherche et le développement et l'innovation technologique, en particulier dans les secteurs à fort potentiel de croissance. Nous appelons également à des mesures nouvelles et efficaces pour



améliorer et requalifier la main-d'œuvre de l'UE en période de transition et à une simplification de la mobilité transfrontalière des travailleurs européens.

Une union européenne de la défense

Enfin, nous reconnaissons la nécessité d'une politique européenne de défense, compte tenu également des nouveaux changements géopolitiques. Nous soulignons la nécessité d'investissements accrus et appelons à des stratégies d'approvisionnement coordonnées, à la mise en œuvre immédiate de la stratégie industrielle européenne de défense (EDIS) et à une adoption rapide du programme industriel européen de défense (EDIP).

En conclusion, l'avis du CESE vise à traduire les conclusions des rapports Letta et Draghi en actions concrètes, en exhortant l'UE à donner la priorité à la compétitivité et aux investissements stratégiques. La seule voie à suivre est celle qui consiste à façonner un avenir compétitif différent pour l'UE, sinon, comme l'a déclaré Draghi, nous serons confrontés à une « lente agonie ».



À propos de l'auteur:

Matteo Carlo Borsani

Rapporteur de l'avis [INT/1070 Évaluation des rapports Letta et Draghi sur le fonctionnement et la compétitivité du marché unique de l'UE](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE

Stimuler la compétitivité des PME de l'Union malgré de nouvelles charges administratives

Récemment, la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) au sein de l'Union européenne a été au centre des discussions, surtout en ce qui concerne l'augmentation des charges administratives découlant des nouvelles réglementations. Le CESE salue les efforts déployés par la Commission européenne pour réduire ce fardeau, mais souligne que des améliorations sont nécessaires.

Les défis pour les PME

Malgré les initiatives de la Commission européenne, les PME continuent de se heurter à des exigences législatives et à des sanctions qui se chevauchent. La nouvelle vague de réglementations, en particulier en ce qui concerne le pacte vert, a aggravé la situation. Des études empiriques, des enquêtes réalisées auprès des entreprises et les rapports Draghi et Letta confirment tous que l'augmentation de la charge bureaucratique nuit aux consommateurs, à la productivité, à la création d'emplois et au commerce mondial. Ce constat souligne la nécessité de poursuivre les efforts visant à rationaliser le processus et à réduire le fardeau administratif qui pèse sur les PME.

Un exercice d'équilibre: réduire les charges administratives en maintenant les normes

Le CESE souligne qu'il importe, lors de la réduction des charges administratives, de ne pas compromettre les normes de sécurité sociale et environnementale ni celles qui protègent la sécurité des consommateurs, qui ont été établies au niveau européen et international, par exemple par l'Organisation internationale du travail, l'accord de Paris ou les objectifs de développement durable des Nations unies. Il convient en outre de respecter la transparence et l'état de droit au sein de l'Union. Il s'agit d'un équilibre délicat qui nécessite une attention particulière, afin de garantir qu'aucune réduction de la bureaucratie ne soit effectuée au détriment de normes essentielles.

Recommandations d'améliorations

1. **Fusionner le test PME et le contrôle de compétitivité:** le CESE conseille de fusionner le test PME et le contrôle de compétitivité en une seule procédure, afin de simplifier le processus. En outre, le comité d'examen de la réglementation devrait être sensiblement renforcé et se voir conférer une plus grande indépendance. Il devrait procéder à des «contrôles de la cohérence et de la subsidiarité» au début de chaque processus législatif et disposer de droits de révision appropriés. Ce renforcement devrait être détaillé dans le prochain accord interinstitutionnel.
2. **Tirer parti de l'intelligence artificielle:** le CESE propose de se servir de l'intelligence artificielle et des outils d'apprentissage automatique pour créer un outil de déclaration unique facile à utiliser. Grâce à cet outil, les PME, les sociétés à moyenne capitalisation et les autres entreprises connaîtraient l'ensemble des obligations de déclaration, des délais et des sanctions applicables dans l'UE. Il est essentiel d'établir un cadre permettant d'analyser les documents, d'harmoniser les sources de données, de découvrir des connexions cachées et

de tirer des conclusions. Chaque État membre devrait aussi mettre en place un point de contact central pour les obligations européennes en matière de déclaration.

3. **Reconnaître les mesures positives prises par la Commission:** le CESE salue les mesures positives prises par la Commission, comme la plateforme REFIT, le test PME et le contrôle de compétitivité, la coordination numérique du processus législatif, les réformes du Semestre européen et les engagements visant à réduire les obligations de déclaration. Il déplore néanmoins que le portefeuille du commissaire à l'économie et à la productivité et commissaire à la mise en œuvre et à la simplification ne soit pas un portefeuille de vice-président, et qu'aucun des quatorze groupes de projet des commissaires ne soit spécifiquement consacré à l'efficacité et à la simplification.
4. **Renforcer la procédure de recours pour violation du principe de subsidiarité:** le CESE est d'avis que le Conseil de l'Union européenne et les pouvoirs publics nationaux devraient exploiter davantage les possibilités de révision des responsabilités (subsidiarité), notamment en ce qui concerne l'incidence sur les PME, les consommateurs, l'administration et la justice. Pour rationaliser le processus, il est essentiel de développer des procédures efficaces en matière de recours pour violation du principe de subsidiarité.
5. **Développer des procédures accélérées pour les analyses d'impact:** le CESE recommande au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne de mettre en place des procédures accélérées pour les analyses d'impact et de risques réalisées par leurs départements thématiques lorsque les propositions adoptées par la Commission européenne subissent des modifications substantielles. Le nouvel accord interinstitutionnel devrait définir le principe d'une telle démarche et donner aux institutions de l'Union les moyens d'agir en leur proposant une procédure simple et exhaustive.

Toutes ces demandes pourraient donner lieu à l'élaboration d'un acte législatif contraignant sur la réduction de la bureaucratie, qui garantirait un environnement réglementaire rationalisé et efficace pour les PME. En relevant ces défis et en mettant en œuvre les améliorations proposées, l'Union peut favoriser un environnement plus favorable et plus compétitif.



À propos de l'auteur:

Paul Rübigen

Rapporteur de l'avis [INT/1075 La compétitivité du secteur des petites et moyennes entreprises dans l'Union européenne sous l'angle des nouvelles charges et obligations administratives](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE

L'avenir de l'industrie de l'Union européenne dans la perspective d'un niveau élevé des prix de l'énergie et des coûts de la transition

Alors que l'Europe connaît une ère de transformation industrielle, les prix de l'énergie et les coûts de transition élevés génèrent des défis considérables pour ses secteurs manufacturier et économique. Il est urgent de mettre en place une stratégie industrielle globale qui soit conforme aux objectifs du pacte vert tout en garantissant la compétitivité et la sécurité de l'emploi.

Le dilemme énergétique

L'énergie est appelée à rester un élément central de la compétitivité industrielle de l'Europe pour les années à venir. La forte dépendance de l'UE à l'égard des importations d'énergie (plus de 64 % en 2022) expose les industries à la volatilité des fluctuations du marché mondial. Le gaz est trois à cinq fois plus cher dans l'Union qu'aux États-Unis, et les prix de l'électricité dont s'acquittent les utilisateurs industriels y sont deux à trois fois plus élevés, par rapport à la Chine et aux États-Unis. Cet écart menace d'éroder la base manufacturière de l'Europe si des interventions politiques décisives ne sont pas mises en œuvre. Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) ajoute un niveau de complexité supplémentaire. Si le système encourage la décarbonation, il augmente également les coûts de production dans les secteurs à forte intensité énergétique tels que l'acier et le ciment. Avec la suppression progressive des quotas gratuits, les industries doivent faire face à l'augmentation des coûts du carbone tout en restant compétitives à l'échelle mondiale. Les prix élevés de l'énergie et les charges réglementaires menacent la base industrielle de l'Europe, et nous devons agir rapidement pour empêcher la désindustrialisation.

Trouver un équilibre entre compétitivité industrielle et durabilité

Pour que l'Europe conserve une base industrielle de premier plan, les investissements et l'innovation doivent stimuler la compétitivité. Cela implique de mettre en place un cadre économique qui soutienne une croissance durable tout en veillant à ce que les entreprises puissent prospérer sans faire face à des charges réglementaires excessives. Les conclusions de rapports récents sur la compétitivité européenne soulignent la nécessité d'une cohérence des politiques, d'une optimisation des ressources et de l'établissement d'un fonds d'investissement pour renforcer la résilience industrielle. Une politique énergétique neutre sur le plan technologique revêt une importance cruciale. L'électrification de l'industrie, composante essentielle du pacte vert, exige des investissements à grande échelle dans les sources d'énergie décarbonées, mais l'autorisation de nouveaux projets dans le domaine des énergies propres reste lente et fastidieuse. Il est essentiel de rationaliser les procédures d'autorisation et d'étendre les interconnexions électriques transfrontalières.

Comblent le déficit de compétences

La transition industrielle de l'Europe ne pourra réussir qu'avec une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux exigences des nouvelles technologies. Le concept de «cinquième liberté» — à savoir la libre circulation de la recherche, de l'innovation, de la connaissance et de l'éducation — offre une approche convaincante pour combler le déficit de compétences. Il sera essentiel d'aligner les programmes de formation sur les besoins industriels et de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que d'assurer la reconversion et le perfectionnement professionnels, en particulier dans les secteurs en mutation structurelle. La reconnaissance des qualifications dans l'ensemble des États membres de l'UE contribuera, parallèlement aux investissements dans la recherche et l'innovation, à stimuler la croissance industrielle tout en veillant à ce que les travailleurs ne



soient pas laissés pour compte.

Repenser la politique commerciale et l'autonomie stratégique

La politique commerciale de l'Europe doit être recalibrée pour refléter les réalités industrielles. La surcapacité mondiale, les asymétries de décarbonation et les tensions commerciales nécessitent une stratégie industrielle résiliente. Une plus grande autonomie dans les mécanismes renforcés de constitution de stocks dans le cadre de l'approvisionnement en matières premières critiques, parallèlement à la promotion des principes de l'économie circulaire, atténuera les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement. En outre, l'alignement des politiques de concurrence sur les objectifs industriels peut renforcer la capacité de l'UE à gérer les transitions. Les ajustements proposés au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) devraient remédier aux disparités en matière de coûts pour les exportations tout en garantissant une concurrence loyale sur les marchés mondiaux.

Libérer les investissements en faveur de la croissance industrielle

La stratégie industrielle de l'UE doit s'appuyer sur des engagements financiers substantiels en établissant un cadre budgétaire solide qui favorise les investissements publics et privés. Des mesures visant à réformer la directive sur la taxation de l'énergie, à renforcer les mécanismes d'aides d'État et à faciliter l'accès au capital pour les projets stratégiques sont indispensables. Les politiques en matière de marchés publics devraient donner la priorité aux technologies propres d'origine européenne, tandis que la simplification réglementaire sera essentielle pour accélérer les projets industriels et faire en sorte que les entreprises puissent se développer.

La voie à suivre

L'avenir industriel de l'Europe repose sur une approche pragmatique mais ambitieuse, qui concilie durabilité et vitalité économique. Une stratégie industrielle tournée vers l'avenir devrait non seulement atténuer l'impact des coûts élevés de l'énergie, mais aussi placer les fabricants européens en première position au niveau mondial en matière d'innovation et de durabilité. La transition constitue un formidable défi, mais en s'appuyant sur les bonnes politiques, l'Europe peut s'assurer une puissance industrielle à long terme tout en atteignant ses objectifs environnementaux.



À propos de l'auteur:

Tomasz Andrzej Wroblewski

Président du groupe d'étude de l'avis [INT/1074](#)

[L'avenir de l'industrie de l'Union européenne dans la perspective d'un niveau élevé des prix de l'énergie et des coûts de la transition](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE

Sans sécurité, il ne peut y avoir de prospérité: pour un financement accru de l'Union dans le domaine de la défense

Le financement de la défense dans l'UE est un domaine complexe qui évolue, guidé par la nécessité de renforcer la sécurité et l'autonomie stratégique. Les institutions européennes et la majorité des États membres comprennent désormais les enjeux liés à la sécurité de l'Europe. Il s'agit d'une évolution récente et d'un changement qui s'est produit au cours des deux ou trois dernières années, depuis l'agression brutale lancée par la Russie contre l'Ukraine.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2023, les dépenses totales des États membres de l'UE en matière de défense s'élevaient à environ 279 milliards d'EUR. Ce chiffre est passé, selon les estimations, à 326 milliards d'EUR en 2024. Des pays comme la Suède (+ 30,1 %), le Luxembourg (+ 27,9 %), la Lituanie (+ 27,6 %), l'Espagne (+ 19,3 %), la Belgique (+ 14,8 %) et la Grèce (+ 13,3 %) ont enregistré une augmentation significative de leurs dépenses militaires.

Des efforts sont également consentis pour améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses européennes en matière de défense. Selon les estimations, les inefficacités dans ce domaine coûtent entre 17 et 58 milliards d'EUR par an en raison des doubles emplois entre les États membres. Les marchés publics dans le domaine de la défense sont en grande partie passés au niveau national; seuls 11 % environ du total des activités de passation de marchés relevaient d'initiatives conjointes en 2020. Cette fragmentation entrave les économies d'échelle et entraîne des inefficacités.

Le Fonds européen de la défense est un instrument important s'agissant de soutenir la recherche et le développement collaboratifs en matière de défense dans les États membres. Il est doté d'un budget de près de 8 milliards d'EUR pour la période 2021-2027: 2,7 milliards pour la recherche et 5,3 milliards pour des projets de développement des capacités.

Dans cet esprit, tout le monde convient qu'étant donné la situation géopolitique instable que nous connaissons, l'UE doit augmenter les dépenses de défense à l'échelle de l'Union et les estimations suggèrent à cet égard qu'un montant supplémentaire de 500 milliards d'EUR pourrait être nécessaire au cours de la prochaine décennie, selon la présidente de la Commission européenne, Mme von der Leyen. Cependant, les dotations actuelles sont en deçà de cet objectif.

La nouvelle Commission envoie le bon signal avec la décision de nommer pour la toute première fois un commissaire à la défense. Le Parlement européen s'est, lui aussi, saisi de ce dossier en créant une sous-commission spécifique «sécurité et défense». Toutefois, ces initiatives ne s'inscriront pas dans la durée sans un engagement de l'Europe à financer la défense.

Pour être clair, il ne s'agit pas de créer des structures de défense européennes. Nous continuons de parler de synergie, de coordination et de soutien aux efforts de défense au niveau des États membres.

Dans notre avis du CESE, nous mettons en évidence trois niveaux de financement: les dépenses nationales des États membres de l'UE et des membres de l'OTAN, des financements extrabudgétaires de



l'Union (comme la facilité européenne pour la paix et les financements de la Banque européenne d'investissement) et, enfin, l'approche adoptée au cours de la nouvelle période de programmation, à savoir le cadre financier pluriannuel (CFP). Plus particulièrement, dans le contexte du financement extrabudgétaire et du CFP, nous prôtons de manière réaliste une augmentation significative des dépenses.

Il est essentiel de souligner que l'avis du CESE ne constitue pas une simple contribution au débat sur le futur budget de l'UE. Il vise à répondre à la nécessité de mettre au point des solutions financières susceptibles d'aider dès aujourd'hui les États membres de l'UE dans leurs efforts pour garantir la sécurité de l'Europe.

L'avis couvre des aspects tels que la coopération avec l'OTAN, le soutien stratégique à des procédures conjointes de passation de marchés, l'ouverture du marché unique au secteur de la défense et l'importance de se concentrer sur les technologies de pointe. Dans le domaine technologique, nous insistons tout particulièrement sur la nécessité d'acquérir des avantages concurrentiels et d'augmenter les ressources dans le domaine des systèmes de défense antimissiles et du développement des drones.

Il existe un large consensus au sein du CESE autour des questions fondamentales de défense du fait que nous reconnaissons également la responsabilité qui nous incombe d'obtenir l'adhésion des citoyens en faveur d'une Europe sûre. Sans sécurité en Europe, il ne peut être question de prospérité. Sans prospérité, il ne peut y avoir de programmes sociaux ni de politique de cohésion.



À propos de l'auteur:

Marcin Nowacki

Rapporteur de l'avis [ECO/654 Le financement de la défense dans l'Union européenne](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE

La PAC après 2027 : un atout intégrant de l'autonomie stratégique européenne

L'agriculture et l'alimentation sont des secteurs stratégiques pour l'Union européenne, fournissant une alimentation sûre et de qualité à 450 millions de personnes et jouant un rôle clé dans la sécurité alimentaire mondiale. Le secteur agroalimentaire a généré une valeur ajoutée de plus de 800 milliards d'euros en 2023, fournissant de l'emploi à près de 30 millions de personnes (15 % de l'emploi dans l'UE).

Ces chiffres ne sont pas négligeables. Mais nous ne devons pas considérer notre souveraineté alimentaire comme acquise. Le secteur agroalimentaire a résisté aux chocs de la pandémie, faisant preuve d'une incroyable résilience. Cependant, le secteur est aujourd'hui confronté à des transformations structurelles difficiles, notamment au vieillissement de la population agricole.

L'urgence d'un tel changement n'a été que renforcée par la pandémie de Covid-19. La nécessité d'un changement de direction est reconnue dans la stratégie "Farm to Fork" de la Commission européenne, qui engage l'UE à une transition vers des systèmes alimentaires durables et à l'élaboration d'un cadre législatif pour les systèmes alimentaires durables (SFS) afin de permettre que cela se produise.

Ceci dit, cela va de soi que la souveraineté et la sécurité alimentaires garanties à long terme devraient donc, à coup sûr, faire partie intégrante de l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Les intérêts des agriculteurs doivent être remis au centre de l'élaboration des politiques.

Le processus d'élaboration d'un nouveau cadre politique a été lancé avec la récente publication de l'analyse d'impact initiale de la Commission européenne pour une « Initiative-cadre pour un système alimentaire durable ».

L'avis du CESE réponds à la demande de la présidence polonaise qui insiste sur la nécessité d'augmenter les aides directes pour les agriculteurs, mais aussi simplifier les règles de subvention de la PAC et réduire la charge administrative pesant sur les agriculteurs, notamment en ce qui concerne les demandes de permis divers.

Avec les corapporteurs, Piroška Kallay, Joe Heally, nous avons d'abord demandé à revenir à un budget pour l'agriculture – l'alimentation – qui représenterait 0,5% du PIB européen, l'inflation a considérablement amoindri la part de l'agriculture s'éloignant des objectifs du traité de Rome, qui soulignait d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs.

Les outils d'assurances récoltes ou d'assurances revenus deviendrais plus attractifs grâce à ces moyens financiers retrouvés. Sur les 5 dernières années par exemple, Pays-Bas et Pologne ont dépensés beaucoup pour gérer les crises.

Les aides contracycliques dans les instruments de la PAC après 2027 sont aussi une solution pour répondre aux aléas de production ou aux aléas de marché, souvent en raison de prix trop bas ou fortement fluctuants. Les USA les utilisent depuis longtemps, ne nous interdisons pas cet outil.

En outre, l'avis soutient la création de fonds de mutualisation qui



existent également dans certains États membres, en complément d'autres régimes et qui peuvent être financés collectivement par les agriculteurs, les opérateurs en aval, les régions des États membres et l'Europe. Les effets crises sanitaires animales ou végétales peuvent être amoindris par ces fonds de mutualisation.

Les souplesses des prêts à piloter permettent de rembourser plus ou moins 30% des annuités normales ou de rajouter une échéance à la fin du tableau d'amortissement. Cette souplesse des banques est récente, elle apporte de la sérénité à l'emprunteur.

Nous rappelons aussi notre attachement à des accords commerciaux qui ne fassent pas de la concurrence déloyale, qui ne créent pas des fuites de carbone, le pacte sociétal européen est à ce prix ! Pour finir, tout cela coûterait moins cher si l'on ne vendait pas les produits en dessous du coût de production permettant la juste rémunération des agriculteurs, le premier maillon de la chaîne.



À propos de l'auteur:

Arnold Puech d'Alissac

Rapporteur de l'avis NAT/939 Garantir la sécurité alimentaire et un revenu décent pour les exploitations agricoles européennes face aux défis environnementaux et climatiques

Membre du groupe des employeurs du CESE

L'achèvement matériel du marché intérieur de l'UE dans le nouveau contexte géopolitique

Dans la conjoncture géopolitique actuelle, il convient de mettre nettement plus l'accent sur le rôle des transports et de la logistique. Une infrastructure de transport performante, cohérente et sûre est indispensable pour garantir le bon fonctionnement du marché unique et renforcer la compétitivité mondiale, la sécurité et la cohésion territoriale de l'UE. L'amélioration de notre système de transport et de nos infrastructures suppose de prendre des mesures pour à la fois remédier aux lacunes existantes du réseau de transport européen et relever les défis géopolitiques nouveaux et croissants. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'augmentation des opérations hybrides et les conséquences de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement et les liaisons de transport ont créé de nouvelles exigences.

Le rôle essentiel joué par les transports dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'Union européenne doit impérativement être reconnu. Dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), il convient de prévoir un financement approprié pour répondre aux besoins, de même qu'un instrument financier spécifique pour les transports, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Le prochain MIE devra se concentrer sur les domaines dans lesquels il existe une valeur ajoutée européenne. S'agissant de l'octroi des fonds, il convient de prendre en considération les avantages à court comme à long terme des infrastructures de transport, de même que la création de croissance et d'emplois.

Quels sont les principaux domaines dans lesquels une attention accrue est nécessaire?

Le réseau de transport européen doit répondre aux nouveaux besoins de sécurité économique et géopolitique, y compris en s'appuyant davantage sur la production nationale et le marché unique, de sorte à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en matières premières, en composants et en produits au sein de l'UE. Pour commencer, toutes les régions européennes devraient rester connectées au marché unique. Au regard de la sécurité, il est également important d'améliorer la vitalité et les connexions avec le marché unique des régions frontalières de l'UE.

Deuxièmement, il convient d'accorder une plus grande attention à l'amélioration de la résilience et de la fiabilité des systèmes de transport. Il s'impose de renforcer la planification des mesures d'urgence afin de se préparer à gérer les risques hybrides, à savoir, entre autres, les cybermenaces et les attaques physiques visant les infrastructures de transport. Le double usage des infrastructures et la mobilité militaire doivent être davantage mis en avant, tout en veillant à collaborer avec l'OTAN. En outre, nous devons renforcer la coopération et la connectivité avec les pays tiers, à la fois à des fins d'exportation et pour permettre la diversification des



chaînes d'approvisionnement et des importations. Dans le même temps, il importe de gérer les conséquences de la crise climatique sur les systèmes de transport et les incidences de la situation géopolitique sur la transition écologique. Nous demandons des investissements adéquats qui permettront de trouver des moyens compétitifs de garantir un accès sûr aux technologies clés, à l'énergie et aux matières premières essentielles nécessaires à la transition écologique du secteur des transports. Le moment d'assurer l'essor du marché unique est venu, avec les rapports Draghi et Letta et l'adoption prochaine d'une nouvelle stratégie pour le marché unique. Dans le cadre de cette stratégie, la Commission devrait évaluer comment améliorer les systèmes de transport dans l'ensemble de l'Union afin de sécuriser les chaînes d'approvisionnement dans les secteurs critiques et vulnérables, et ce dans des situations normales comme exceptionnelles.

Les prochaines étapes?

Une analyse complète des obstacles au marché des transports dans chaque État membre est nécessaire pour remédier à la fragmentation qui caractérise actuellement le marché unique. Une analyse appropriée s'impose pour évaluer les conséquences à long terme de la COVID-19 sur les chaînes de transport et d'approvisionnement. Les incidences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine sur tous les modes de transport doivent elles aussi être étudiées afin de recenser d'éventuelles entraves à la connectivité au sein de l'UE et de les corriger comme il se doit. Ladite analyse devra étudier aussi bien l'aviation, les chemins de fer, les voies navigables intérieures et les transports maritimes à courte distance, que les itinéraires reliant les nœuds urbains, les ports maritimes et intérieurs, les aéroports et les terminaux, de même que les différentes régions de l'UE. Cette évaluation doit en outre tenir compte de l'incidence de ces facteurs sur la cohésion interne et la connectivité entre les États membres.



À propos de l'auteur:

Päivi Elina Wood

Rapporteur de l'avis [TEN/845 L'achèvement matériel du marché intérieur de l'UE dans le nouveau contexte géopolitique](#)

Membre du groupe des employeurs du CESE

Éditrice

Daniela Vincenti | daniela.vincenti@eesc.europa.eu
Samantha Falcatori | samantha.falcatori@eesc.europa.eu

Photos : Shutterstock/Union européenne

LE CESE N'EST PAS RESPONSABLE DU CONTENU DES SITES INTERNET EXTERNES

Contact

Comité économique et social européen, 99 Rue Belliard, 1040 Bruxelles
Tel. +32 (0) 2 546 82 07 | Fax: +32 (0) 2 2 546 97 54
gr1@eesc.europa.eu • www.eesc.europa.eu/employers-group

© Union européenne, 2025

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.